



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours de recrutement de professeurs des écoles Année 2023

RAPPORT DU JURY

ELEMENTS STATISTIQUES 2023

Épreuves écrites d'admissibilité

Concours	Nombre de postes	Inscrits	Présents	Moyenne /20 du 1 ^{er} admissible aux épreuves écrites	Moyenne /20 du dernier admissible aux épreuves écrites	Admissibles
Externe public	168	1936	670	18.75	13.08	303
3 ^{ème} externe public	19	517	151	18.41	14.5	35
Externe privé	130	1099	475	18.75	12.25	235
2 nd interne privé	10	330	110	15.00	13.33	18
Externe public spécial breton	3	6	2	12.56	12.56	1
Total	330	3888	1408			592

Moyenne des admissibles /20	Externe public	3 ^{ème} externe public	Externe privé	2 nd interne privé	Externe public spécial breton
Epreuve disciplinaire de français	14.04	15.70	13.79	12.21	13.75
Epreuve disciplinaire de mathématiques	16.61	17.22	15.86	15.18	18.25
Epreuve d'application	13.61	14.65	13.51	14.64	5.75
Breton					12.50

Épreuves orales d'admission

Concours	Présents	Moyenne générale /20 du 1 ^{er} admis	Moyenne générale /20 du dernier admis	Admis	Moyenne générale /20 du dernier inscrit sur liste complémentaire	Nombre d'inscrits sur liste complémentaire
Externe public	293	19.72	13.14	171	09.50	89
3 ^{ème} externe public	34	19.72	13.08	19	10.00	9
Externe public spécial breton	1	-	-	0	-	0
Externe privé	227	19.38	12.50	130	12.42	3
2 nd interne privé	18	17.30	11.83	10	0	0

Moyenne des admis /20	Externe public	3 ^{ème} externe public	Externe privé	2 nd interne privé	Externe public spécial breton
Leçon)	15.26	12.85	15.65	12.85	-
Entretien avec le jury	15.24	14.13	14.63	14.13	-
Oral facultatif de langue vivante étrangère	13.45	11.50	12.83	11.00	-
Breton					-

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS

Ce rapport se fonde sur les remarques recueillies auprès des correcteurs à l'issue de la lecture, de l'analyse et de l'évaluation des copies des candidats.

Depuis la session 2022, l'épreuve consiste à répondre à des questions sur un texte, en étude de la langue, puis en lexique et compréhension lexicale ; la troisième partie consiste à rédiger un développement pour répondre à une question en lien avec une thématique présente dans le texte-support. Le barème prend en compte la maîtrise de la langue française en situation d'expression écrite (clarté du propos, précision, correction syntaxique, morphologique, orthographique, soin, graphie...).

Le texte était cette année un extrait de l'ouvrage récent (2021) de Clara DUPONT- MONOD, *S'adapter*. La réflexion portait sur la relation que les êtres humains entretiennent avec la norme. Certains conseils formulés dans le rapport de l'an dernier restent d'actualité et sont donc repris ici.

Année	Moyenne	Médiane	Note minimale	Note maximale
Ancienne épreuve (total sur 40 points)				
2017	21.4	21.5	2.25	37.5
2018	21.22	21.5	2.5	37.5
2019	20.31	20.5	0	37.75
2020	21.15	21.25	2.25	38.13
2021	22.49	22.75	2.23	39
Nouvelle épreuve (total sur 20 points)				
	Moyenne	Médiane	Note minimale	Note maximale
Epreuve 2022	11,07	11	1.5	19.5
Epreuve 2023	11,53	11,5	0,5	19,5
Partie 1 /6	3,58	3,75	0,125	6
Partie 2 /4	2,29	2,25	0	4
Partie 3 /10	5,63	5,5	0	10

La moyenne de l'épreuve est en progression de près d'un demi-point par rapport à l'an dernier ; c'est la meilleure moyenne sur les 7 dernières années (ancienne et nouvelles épreuves confondues). C'est sur la partie lexicale que la progression est la plus marquée (+0,33). Les candidats dans leur grande majorité abordent l'épreuve avec sérieux : ils ont traité le sujet dans son ensemble, témoignent de connaissances linguistiques, s'attachent à écrire lisiblement.

Rappelons que lorsque ce n'est pas le cas, le candidat s'expose à ce que ses réponses ne soient pas déchiffrées et que les points afférents ne lui soient pas comptabilisés. Il sera en outre pénalisé sur l'évaluation de la maîtrise de la langue. Les notes éliminatoires représentent moins de 2% des copies. Un quart des candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 13,75 sur 20. L'ensemble de l'échelle des notes est représenté, les notes le plus souvent accordées étant entre 10 et 12.

PARTIE I : ETUDE DE LA LANGUE

Cette première partie vise à évaluer la capacité du futur professeur d'école à identifier, à commenter, à justifier des faits de langue qu'il aura à enseigner. Il est donc indispensable non seulement que les connaissances requises soient maîtrisées, mais encore qu'elles soient exprimées dans un langage correct et précis. Un quart des candidats se situent en-dessous de 2,75/6, tandis que le quartile supérieur obtient une note supérieure à 4,63/6. Les questions posées respectaient bien les attendus de l'épreuve et mobilisaient des notions qui doivent nécessairement s'inscrire dans le plan de révision des candidats :

- Identification de formes verbales et valeurs des temps.
- Liens des propositions dans une phrase complexe.
- Nature, fonction et référent de pronoms
- Nature et fonction d'expansion du nom, avec réécriture pour faire apparaître une expansion d'une autre nature.
- Réécriture d'un passage en mettant les sujets au pluriel (accords sujet-verbe et sujet-attribut du sujet)

Les candidats sont de plus en plus nombreux à organiser et structurer les réponses sous forme de tableaux, comme conseillé antérieurement. Outre que cela simplifie la lecture du correcteur, cela peut aussi éviter au candidat des oublis dans le traitement de la consigne.

Rappelons que les candidats doivent désormais s'appuyer sur la *Grammaire du Français : Terminologie grammaticale*, élaborée par Philippe Monneret et Fabrice Poli, parue en 2020 :

<https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html>

Question 1 : L'exercice a été majoritairement réussi, surtout pour l'identification des formes verbales. Cependant, une attention particulière devra être apportée à l'apprentissage des valeurs verbales et à leur justification : il s'agit de choisir, en fonction du contexte, parmi les différentes valeurs d'un temps que l'on a apprises. Le lien que le passé composé entretient avec le présent est peu apparu dans les copies.

Question 2 : L'exercice a posé problème : pour certains candidats, les propositions ne sont pas comprises comme un ensemble de mots ayant comme noyau un verbe conjugué, mais comme des groupes de mots, séparés par des virgules, ce qui contribue à identifier bien plus de « propositions » qu'il n'y en a dans la citation. Le fait d'avoir un verbe à l'infinitif à l'intérieur d'une proposition a également perturbé certains candidats. On constate aussi des confusions entre « proposition indépendante » et « proposition principale ».

Question 3 : L'exercice a été majoritairement réussi. Des confusions sont faites entre fonction et référent, surtout pour « dont ». Le mot complété est parfois confondu avec le mot remplacé. La fonction de « dont » dans la proposition relative est confondue avec la fonction de la proposition relative.

Question 4 : L'exercice a été majoritairement réussi. Plusieurs copies transforment toutefois bon en *bons, alors qu'ici la nature de ce mot était adverbiale. Par ailleurs, la dernière phrase, avec le verbe éloigné de son sujet réel par la subordonnée relative, a posé problème : non accord du verbe, voire non transformation de « un bébé » en « des bébés ». Par ailleurs, la transformation erronée de « lui » en « leur » (ou « leurs ») témoigne que la phrase n'a pas été comprise.

Question 5 A : L'exercice a été majoritairement réussi. Quelques confusions encore entre nature (adjectif) et fonction (épithète), le nom par rapport auquel s'exerce la fonction (« routes ») est parfois oublié.

Question 5 B : L'exercice a été majoritairement réussi. Les copies montrent un savoir précis sur les différentes natures possibles d'une expansion du nom. Il serait cependant préférable de rester proche du texte de départ, de ne pas proposer des solutions sans aucun rapport avec le sens du texte, comme on a pu le voir par exemple dans « il avait fallu rouler sur les routes de Normandie ».

Conseils aux candidats :

- Bien se préparer aux questions « types » en s'appuyant sur la terminologie de référence. Il peut être judicieux de s'exercer avec des exercices de niveau collègue (DNB) dans un second temps, où ce type de questions est récurrent.
- Discriminer les éléments effectivement demandés par la question, en étant suffisamment précis, mais en évitant les précisions inutiles, qui font perdre du temps et qui peuvent comporter des erreurs pénalisantes. Par exemple, lorsqu'il est demandé de préciser la nature, la fonction et le référent des pronoms en caractères gras, la seule indication « pronom » pour la nature ne peut suffire. Lorsqu'il est demandé de délimiter les propositions qui forment cette partie de phrase complexe et préciser la manière dont elles sont reliées, la nature des propositions et des mots de liaison n'est pas attendue ; toutefois, on ne pourra pas mettre l'intégralité des points à une copie qui identifie « lorsque » comme une « préposition ».
- Lors des exercices de réécriture, bien se relire pour vérifier que ce qui devait être transformé l'a été, et cela seulement. En l'occurrence, il s'agissait dans l'exercice 4 de mettre **les sujets** au pluriel, « lui », renvoyant à « la région » n'avait donc aucune raison d'être transformé en « leur » (et encore moins en « leurs »).
- Pour les questions portant sur des pronoms, veiller à se poser les bonnes questions : quel mot (groupe de mots) le pronom remplace-t-il ? (Le vérifier en remplaçant le pronom par l'antécédent que l'on croit avoir identifié). Quel mot (groupe de mots) complète-t-il ?

PARTIE II : LEXIQUE ET COMPREHENSION LEXICALE

25% des candidats obtiennent moins de 1,75/4 et 25% plus de 2,75.

Les candidats sont en mesure d'expliquer la formation d'un mot. Ici, les deux mots proposés à l'étude étaient formés par dérivation. Le préfixe in- est très bien repéré et analysé. Cependant, le suffixe -é permettant le changement de nature, la formation d'un adjectif, a été soit oublié, soit sous-analysé, les copies précisant simplement que le suffixe permettait de connaître le genre et le nombre des deux mots à analyser, confondant ainsi le suffixe et l'absence de marque pour le genre masculin et le nombre singulier.

Les questions sur le lexique en contexte ont été moyennement réussies. Les copies proposent des réponses souvent développées, ce qui est stratégique compte tenu du nombre de points attribués. Attention toutefois à mobiliser des outils linguistiques et stylistiques précis, au service du sens, et non de simplement paraphraser le texte.

Conseils aux candidats :

- Bien maîtriser les notions liées à la formation des mots. Au-delà de la base (mot existant qui sert de point de départ à la dérivation), rechercher le radical, c'est-à-dire la forme que prend la base lorsqu'elle entre dans la construction d'un autre mot. Ainsi, « inadapté » est bien le contraire d'« adapté » (base), mais on y repère aussi le radical adapt- qui permet de construire aussi « adaptation », par exemple ; cela met en évidence l'existence d'un suffixe, ici -é.
- Réfléchir à l'effet de l'utilisation du lexique sur le lecteur, l'expliquer, le justifier en mobilisant des outils d'analyse.

PARTIE III : REFLEXION ET DEVELOPPEMENT

Cette troisième partie consiste en la production d'une réponse, construite et rédigée, à une question qui s'appuie sur le texte proposé. Elle évalue la capacité des candidats à comprendre le texte et ses enjeux par rapport à la question posée, à structurer une argumentation, à mobiliser des références, issues du texte proposé mais aussi des connaissances et de la culture personnelle du candidat. Cette partie révèle la capacité des candidats à s'engager dans une analyse et à construire un propos argumenté, étayé à l'aide d'une culture générale solide, signe d'ouverture d'esprit et de curiosité. Un quart des copies sont au-dessus de 6,88/10 ; à l'inverse, un quart des copies sont en-dessous de 4,25/10.

Les copies les moins convaincantes sont celles qui, faute de définir la notion au centre du sujet, faute aussi de problématiser la question posée, la réduisent à une autre notion, n'abordant ainsi qu'une partie du sujet, voire, le perdant de vue. La construction formelle attendue peut sembler être respectée (introduction annonçant un plan, plusieurs parties, conclusion), mais sans que les différentes parties du développement correspondent effectivement à un axe de réflexion : on constate ainsi des retours en arrière, le même point de vue étant développé à divers endroits de la copie, avec des exemples différents. Ainsi, la question de la norme a pu être reliée à celle de la discrimination, une copie se contentant de lister divers exemples de discriminations, sans expliciter le lien avec le rapport à la norme. On a pu lire aussi un développement centré uniquement sur la norme de beauté, et d'autres qui cataloguaient les normes en guise de plan : norme de genre, norme de classe, norme physique... A contrario, les meilleures copies proposent un plan argumenté, organisé de manière logique et cohérente, qui aborde le rapport à la norme dans toute sa complexité : de la norme qui protège (les normes de sécurité), qui permet de se construire comme membre d'un groupe, à celle qui peut brimer l'individualité (d'un artiste par exemple), voire exclure avec violence. Il est à remarquer que la notion de « Hors-norme » a presque systématiquement été connotée de façon négative, associée à un manque, une différence non assumée, une défaillance, un handicap ; très rares sont les candidats qui évoquent la possibilité de s'affranchir de la norme ou la notion de héros prêts à affronter des situations hors-norme.

Concernant le recours au texte-support, certains sortent des citations de leur contexte et les interprètent de manière erronée. Il serait plus prudent de s'assurer de sa compréhension globale du texte, et de ne pas lui faire dire une chose puis son contraire. Quelques candidats méconnaissent l'exercice et transforment cette troisième partie en une explication du texte, souvent linéaire, paraphrastique et incomplète.

Le libellé du sujet invite en outre à mobiliser sa « culture et ses réflexions personnelles » ; la littérature et les autres arts (peinture, musique, cinéma...) peuvent bien sûr être convoqués, mais aussi des connaissances d'ordre historique ou sociologique. Plusieurs candidats ont d'ailleurs vu que le sujet pouvait permettre de parler de l'école inclusive. N'aborder le sujet qu'à partir de son expérience personnelle ou de l'actualité est réducteur. Que des futurs professeurs des écoles aient des connaissances sur des produits culturels à destination des enfants ou adolescents (dessins animés commerciaux, séries, émissions à succès, « influenceurs »...) est certainement intéressant, à condition toutefois qu'ils fassent preuve d'un certain recul quant aux « valeurs » qui y sont promues, et qu'ils témoignent aussi d'une culture patrimoniale, riche d'enjeux esthétiques et humanistes, qu'ils auront à transmettre : par exemple, évoquer le dessin animé de Walt Disney *Le bossu de Notre-Dame* plutôt que le roman de Victor Hugo qui l'a inspiré dessert une copie. Il est possible de citer des ouvrages de littérature de jeunesse qui permettraient d'évoquer le sujet en classe, en précisant dans ce cas dans quel cycle il sera étudié (exemple : *Petit-Bleu* et *Petit-Jaune*, cycle 1). Rappelons toutefois que cette partie n'est pas un exercice de didactique et que le candidat gagnera à faire preuve d'une culture qui dépasse l'âge de ses élèves.

La seule mention d'un exemple sert peu le propos. Ont été particulièrement appréciées les copies qui développent leurs exemples en indiquant précisément comment ils illustrent l'argument qu'ils sont en train d'exposer.

Les règles orthographiques sont, dans l'ensemble, maîtrisées. L'expression peut toutefois être maladroite, confuse, voire fautive ou conduire à signifier le contraire de sa pensée.

Conseils aux candidats :

- S'entraîner à écrire souvent, notamment pour développer un point de vue.
- Prendre le temps de réfléchir au sujet, d'en dégager les enjeux, sans le simplifier.
- Voir comment le texte se positionne par rapport à ses enjeux, quelles pistes de réflexion il ouvre.
- Prendre le temps d'élaborer au brouillon un plan où chacune des parties pourra être résumée par une phrase, et vérifier que cela aborde les enjeux principaux du sujet ; au sein de chaque partie, prévoir deux ou trois paragraphes, correspondant chacun à un argument illustré par un exemple que l'on maîtrise. Veiller à la progression de l'argumentation et éviter les listes dont l'ordre des éléments pourrait être interverti.
- S'assurer de l'équilibre des différentes parties.
- Ne pas développer outre mesure l'introduction et éviter les généralisations qui n'apportent rien à la présentation du sujet ("Depuis toujours, les êtres humains pensent que...")
- S'accorder un temps de relecture pour éviter les mots oubliés, les erreurs d'accord... Veiller à ne pas omettre les accents et respecter la ponctuation, en maîtrisant notamment la différence entre les phrases interrogatives et les subordonnées interrogatives indirectes.
- Appliquer les codes de présentation : titres d'œuvres à souligner, citations entre guillemets ...

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES

Remarques d'ordre général

L'épreuve écrite de mathématiques est notée sur 20 points (coefficient 1).

Les programmes de l'école primaire demeurent le cadre général de cette épreuve. Les connaissances attendues de la part des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes, soit le programme de mathématiques du cycle 4, ainsi que la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique.

Depuis la session 2022, les connaissances et compétences en didactique des mathématiques sont évaluées dans une épreuve détachée de l'épreuve écrite d'admissibilité : l'épreuve d'admission de leçon, qui a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire, permettant d'apprécier les compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques des candidats.

L'épreuve écrite de mathématiques vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

L'épreuve est constituée cette année d'un ensemble de six exercices indépendants, respectivement notés sur 2,5 ; 2,5 ; 2,5 ; 5,5 ; 3,5 et 3,5.

Chaque exercice propose une situation de référence donnant lieu à plusieurs questions, parfois organisées en sous-parties. De même que les années précédentes, de nombreuses questions sont indépendantes, ce qui permet aux candidats de traiter le sujet dans son ensemble sans être pénalisés par un exercice mal ou non réalisé. Cependant, lorsque des questions étaient solidaires les unes des autres et en cas d'erreur, le jury a pris soin de repérer et de valoriser les raisonnements pertinents, en veillant à ne pas sanctionner deux fois la même erreur.

D'une façon générale, on relève un bon niveau de préparation de la part des candidats. A de rares exceptions près, l'épreuve a été traitée avec méthode, dans son intégralité et dans l'ordre des parties.

Statistiques

Statistiques sur les notes attribuées (à partir des notes harmonisées)

	2022	2023
Moyenne épreuve	11,61 / 20	13,45 / 20
1 ^{er} quartile	8,5 / 20	10,88 / 20
Médiane épreuve	12 / 20	14 / 20
3 ^e quartile	14,75 / 20	16,5 / 20

75% des candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 10,88/20.
 25% des candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 16,5/20.
 Donnée centrale de la série : 50% des candidats obtiennent une note comprise entre 10,88 et 16,5.
 Autre donnée : environ 3% des candidats obtiennent une note strictement inférieure à 5/20.

Statistiques sur les exercices (à partir des notes attribuées par chacun des correcteurs) :

	Moyenne
Exercice 1	2,12 / 2,5
Exercice 2	1,70 / 2,5
Exercice 3	1,76 / 2,5
Exercice 4	3,78 / 5,5
Exercice 5	1,84 / 3,5
Exercice 6	2,97 / 3,5

Qualité des copies

Dans leur grande majorité, les copies sont bien présentées et une place importante est accordée à la qualité de la rédaction. Les candidats ont compris la nécessité de produire un écrit de qualité, lisible, explicitant les connaissances mobilisées et les raisonnements suivis.

Dans la limite de 2 points « Malus » qui seront retirés aux 20 points :

- Lisibilité et clarté de la présentation, orthographe et correction grammaticale : jusqu'à -1,5 point
- Précision du vocabulaire, rédaction structurée, correction du langage mathématique (notations mathématiques correctes, présence d'unités, utilisation correcte du signe =, ...) : jusqu'à -1 point.

On ne pénalise pas l'utilisation d'un résultat faux d'une question précédente si l'ordre de grandeur du résultat final obtenu est vraisemblable.

Les copies pénalisées l'ont principalement été pour les raisons suivantes :

- La copie n'est pas soignée, l'écriture est peu lisible.
- L'orthographe et la grammaire sont défailtantes (orthographe lexicale, règles d'accord, confusion infinitif/participe passé...).
- L'absence de justification dessert les candidats. À l'inverse, une argumentation trop développée ou sinueuse – qui peut traduire une absence de maîtrise des concepts mathématiques en jeu – ou des explications trop nombreuses ont pu pénaliser les candidats.
- Les notations mathématiques sont souvent utilisées de manière inappropriée (signe « = » employé abusivement, $[AB]=3\text{cm}, \dots$).
- Les erreurs d'arrondi sont nombreuses.

Remarques générales sur le sujet

Les notions mathématiques abordées sont assez variées et les six compétences mathématiques sont mobilisées.

Le sujet est néanmoins peu discriminant en raison du nombre d'exercices qu'il comporte et d'une concentration assez nette des réussites et des difficultés des candidats sur les mêmes exercices. Ainsi, certains exercices sont réussis par la presque totalité des candidats (exercice 6), tandis que d'autres items sont massivement chutés (exercice 5 questions sur le tableur).

Des connaissances sont évaluées à plusieurs reprises, comme le théorème de Pythagore, alors que certaines ne le sont pas. Ainsi, le théorème de Thalès n'est pas évalué, de même que les connaissances en numération sinon de façon indirecte.

Remarques relatives aux exercices et conseils

Exercice 1 :

L'exercice est réussi dans l'ensemble. Les candidats montrent dans l'ensemble une bonne maîtrise des notions évaluées. La réciproque du théorème de Pythagore n'est pas toujours clairement explicitée. Des erreurs de conversion de durées persistent : confusion entre 2,57h et 2h57min.

Conseil :

Dans le cadre d'une démonstration, il est attendu que le candidat cite explicitement le théorème utilisé (théorème de Pythagore, réciproque de théorème de Pythagore, ...) et les hypothèses requises.

Exercice 2 :

Cet exercice, plus abstrait, est plus discriminant. La plupart des candidats montre une bonne compréhension de la notion de proportion et est capable de changer de registre de représentation (calcul fractionnaire, schéma, calcul algébrique).

La question 2 a été quelquefois non traitée, révélant une difficulté en résolution algébrique

Exercice 3 :

Les premières questions sont traitées de façon satisfaisante. Les programmes « scratch » sont dans l'ensemble bien compris. Certains candidats confondent pentagone et hexagone et pensent à tort que la somme des mesures des angles d'un hexagone est de 360°.

D'autres ne prennent pas en compte toutes les instructions du programme et éprouvent des difficultés à tracer la figure.

Exercice 4 :

La situation est globalement bien comprise. Les erreurs concernent :

- Le calcul des longueurs avec une échelle 1 : 80.
- La connaissance des formules pour calculer l'aire du disque et le volume du cylindre.
- La capacité à effectuer des conversions élémentaires (notamment des conversions d'une unité de volume en une unité de capacité)
- Certains candidats n'interrogent pas l'ordre de grandeur de leurs résultats (7 pots pour 40 L de confiture...)

La question 4B1 sur la détermination de la masse de sucre à ajouter sachant que la proportion de sucre dans le mélange sucre/fruit doit être égale à 55% n'est quasiment jamais réussie.

Les raisons de la faible réussite à cette question sont sans doute multiples et peuvent relever :

- d'une incompréhension de la question ou d'une difficulté à inhiber l'automatisme de calcul de 55% de la masse de fruit ;
- d'une maîtrise insuffisante des calculs de pourcentages.

La question A4c a mis en difficulté certains candidats, l'aire du demi-disque a souvent été source d'erreur (aire du disque), les arrondis demandés n'ont pas toujours été respectés.

Conseils :

- *Les formules d'aire et de volume des programmes des cycles 3 et 4 doivent être connues. Les conversions doivent être maîtrisées et notamment celles entre une unité de volume et une unité capacitaire ($1 \text{ dm}^3 = 1 \text{ L}$, $1 \text{ m}^3 = 1000 \text{ L}$).*
- *Les candidats sont invités à vérifier systématiquement la vraisemblance de leur résultat.*

Exercice 5 :

Cet exercice est le moins réussi.

La question 3a montre une maîtrise très inégale du tableur. Peu de candidats ont répondu sans erreur.

La réponse à la question 3b est souvent très maladroitement rédigée.

Conseils :

Le jury invite les candidats à étudier les principes de base d'un tableur :

- *Savoir déterminer une formule, à saisir dans une cellule, destinée à être étirée vers le bas ou vers la droite et comprendre le type de référencement des cellules convoquées dans la formule (références absolues, relatives ou mixtes).*
- *Interpréter, dans le contexte de l'exercice, le résultat calculé par une formule tableur.*

Exercice 6 :

L'exercice n'a pas présenté de difficulté. Les probabilités sont globalement bien traitées.

EPREUVE ECRITE D'APPLICATION

	Nombre de candidats	Note la plus basse	Note la plus haute	Moyenne	Médiane
Sciences et Technologie	566	2,5	19,5	11,85	12
Histoire – Géographie - EMC	578	1	20	11,31	11,50
Arts	253	0,75	17,25	9,05	9

Cette année, la moyenne de l'épreuve en arts est inférieure aux deux autres domaines de l'épreuve d'application. La nature du sujet, composé de deux analyses critiques, semble avoir mis en difficulté les candidats. Pour rappel en 2022, les notes entre les trois options de l'épreuve étaient très homogènes.

Il est prudent pour le candidat d'avoir anticipé son choix de domaine pour lui permettre de traiter le sujet dans sa globalité.

Il est attendu du candidat qu'il ait une bonne connaissance des enjeux des domaines de l'épreuve et de la progression des apprentissages du cycle 1 au cycle 3. Ceci lui permet de rapidement situer le sujet dans le parcours de l'élève.

Le jury invite les candidats à lire soigneusement les questions pour en comprendre les attendus et à s'appliquer à y répondre explicitement.

La qualité rédactionnelle est parfois perfectible. Certaines copies manquent d'esprit de synthèse et contiennent parfois des propos généraux sans lien avec le sujet. Il est attendu de certains candidats une maîtrise orthographique et syntaxique plus affirmée. Certains candidats ont opté pour des présentations aérées et hiérarchisées. Cette stratégie était clairement plus efficace qu'un développement littéral parfois confus. Les candidats peuvent s'autoriser le recours à des schémas, tableaux, graphiques, parfois plus adaptés au traitement de la question posée.

Option Histoire/Géographie/ EMC

Le sujet comportait deux constructions de séances. Géographie sur 13 points et Histoire sur 7 points.

Constats généraux

Certains candidats ont été pénalisés pour des erreurs orthographiques ou syntaxiques nombreuses, ou pour des maladresses dans l'expression. Le candidat devant démontrer ses connaissances au correcteur, l'usage du terme « etc. » n'est pas approprié dans un écrit de concours. Quelques copies souffrent d'un manque généralisé de soin, ce qui nuit à leur lecture. Il est évident qu'une calligraphie de qualité est un atout. Le correcteur est sensible à cette aptitude chez le futur enseignant, dans la perspective d'une communication écrite accessible tant aux élèves qu'à leurs parents.

À l'exception de quelques copies, l'intégralité des parties a été traitée, même si un développement plus approfondi aurait souvent été nécessaire. La composante Géographie est dans l'ensemble mieux réussie que la composante Histoire, peut-être car la Géographie constituait le sujet principal au regard du nombre de points octroyés, traité en premier dans l'ordre de présentation.

Pour les deux composantes

Certains candidats ont montré une solide connaissance des compétences du programme de cycle 3 pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Toutefois, la compétence « se situer dans le temps » ou « se situer dans l'espace » n'est pas souvent citée.

Certaines propositions de séances n'étaient pas adaptées à ce que l'on peut attendre d'élèves de cycle 3.

Conseils donnés :

- *Une lecture attentive des consignes est primordiale. Par exemple, pour les deux composantes, il était demandé de choisir un à deux documents du corpus. Certains candidats n'ont pas respecté cette consigne, utilisant plus de deux documents. D'autres ont perdu du temps, car ils ont analysé le corpus de façon exhaustive en rédigeant une synthèse, avant de traiter les questions. D'autres encore ont détaillé l'ensemble des séances en géographie, alors qu'il s'agissait d'élaborer une seule séance. En conséquence, il importe de prendre le temps de s'appropriier les questions posées qui vont guider la rédaction de la copie et aider à répondre à toutes les attentes du sujet.*
- *Il est nécessaire de se référer aux textes officiels et aux programmes pour identifier les notions et compétences à construire. Les candidats doivent faire preuve de connaissances des attendus et des processus d'apprentissage chez un élève. L'appropriation des enjeux des enseignements de l'histoire et de la géographie au cycle 3 est également indispensable.*
- *Avoir une méthodologie pour la construction d'une séquence et d'une séance constitue certainement un appui utile. Élaborer une séance nécessite d'appréhender entre autres le rôle de l'enseignant, celui des élèves et de leur diversité.*

Composante Géographie

Partie 1 : préparer une séquence

Notions et compétences à construire

Une confusion entre objectifs, compétences et notions étudiées a parfois été constatée. La notion qui concerne les inégalités de territoires (rural/urbain) comme l'accès inégal aux services publics, emplois et commerces a rarement été prise en compte.

Les compétences du socle commun n'ont pas souvent été citées.

Titres des séances

La proposition de séquence et la rédaction des séances sous forme de tableau ont été appréciées (mise en page verticale plus aisée pour les correcteurs).

La réponse progressive, au fil des séances, à une problématique de séquence a été valorisée. A contrario, certaines propositions montraient des séances qui se succédaient sans cohérence entre elles. Leurs titres n'étaient par ailleurs pas toujours problématisés.

Des candidats ont pris appui, à raison, sur les expériences vécues par les élèves ou sur leur quotidien.

L'absence d'évaluation finale au projet de séquence a parfois été constatée.

Partie 2 : détailler une séance de cette séquence

Préciser ce que les élèves vont apprendre en choisissant un ou deux documents

Des candidats ont pu montrer leur capacité à s'appropriier les documents fournis pour identifier les enjeux d'apprentissage de la séance qu'ils ont décrite.

Présenter l'exploitation pédagogique

Certains candidats n'ont pas compris qu'il s'agissait de décrire une séance, et non d'évoquer successivement plusieurs activités menées à partir des documents choisis. Malgré cela, l'exploitation pédagogique s'est révélée de qualité pour de nombreux candidats. Plusieurs phases ont alors été décrites (par exemple : réactivation des acquis, enrôlement des élèves, appropriation des documents, questionnement, mise en commun, institutionnalisation). La durée de la séance a souvent été indiquée.

Les copies qui ont présenté une bonne alternance des modalités pédagogiques (individuelle/ par groupe/ collective – orale/ écrite) ont été valorisées. Toutefois, une phase individuelle (découverte des documents, passage par l'écrit) est quasi systématiquement absente.

Certains candidats ont décrit avec pertinence le rôle respectif (élèves/ enseignant) et ont apporté des éléments de différenciation.

Sur l'ensemble de la composante, l'inscription de la séquence dans un continuum de cycle ou dans une démarche de projet, l'ouverture aux parcours éducatifs et/ou aux autres disciplines ont été appréciées positivement lorsque les propositions étaient cohérentes.

Composante Histoire

Partie 3 : préparer une séance

Choisir un ou deux documents et justifier ce choix

Il a été difficile pour de nombreux candidats d'apporter explicitement une justification au choix de document(s) opéré (forme des documents/ compétences travaillées/ savoirs à construire). Les compétences et sous compétences que les documents permettent de travailler ont rarement été citées.

Certains candidats n'ont pas identifié correctement les documents proposés (différence entre dessin/ photographie, notamment).

Détailler l'exploitation pédagogique

Les mises en œuvre pédagogiques ont parfois été peu développées et peu structurées. Dans le déroulement de séance, les phases successives n'ont pas toujours été nommées (exemple : réactivation des acquis, enrôlement, appropriation des documents, recherche, mise en commun, institutionnalisation). Parfois, il s'agissait de formulations génériques, mais éloignées de l'activité réelle des élèves.

Une alternance des modalités pédagogiques n'a pas toujours été évoquée (tâches des élèves, oral/écrit, individuel/collectif), beaucoup de candidats ont indiqué uniquement des travaux de groupe (peu ou pas d'institutionnalisation, ou phase d'institutionnalisation non explicitée). La durée de la séance n'a pas été toujours précisée.

Les copies qui ont évoqué les prérequis ou ont situé la séance dans une progressivité de séquence ont été valorisées.

Option sciences et technologie

Traitement du sujet

Principales réussites des candidats :

D'une manière globale avant harmonisation, les 10 questions à caractère didactique et/ou pédagogique ont rapporté en moyenne 56,7 % des points aux candidats. Les 14 autres questions d'ordre scientifique ont permis d'obtenir 63,3 % des points. La partie 3 est, dans l'ensemble, mieux réussie par les candidats.

La majorité des candidats ont traité l'ensemble des questions du sujet, dans l'ordre proposé. Les questions, faisant appel à une analyse de documents, sont particulièrement bien traitées (par exemple, les questions

2, 11 et 17). La plupart des schémas proposés pour la question 7 étaient pertinents.

Les candidats qui construisent leurs réponses aux questions en s'appuyant sur un raisonnement rigoureux et structuré voient leur copie valorisée au regard des attendus du barème.

Principales difficultés rencontrées par les candidats :

Les questions faisant appel aux connaissances scientifiques notamment dans le domaine du vivant mettent en difficulté une partie des candidats. Ce manque de connaissances entraîne des réponses peu concises et manquant de précision. Les réponses aux questions à visée pédagogique manquent de précision et conduisent le plus souvent à des réponses qui n'aident pas à faire évoluer les représentations, donc à développer les connaissances et compétences des élèves. Les réponses à la question 18 montrent que la démarche technologique est insuffisamment maîtrisée par les candidats.

Des candidats oublient une partie de la réponse lorsque les questions demandaient plusieurs éléments (questions 2, 5, 19, 14, 23 par exemple).

Le calcul de la masse volumique (Q 14) sans calculatrice a mis des candidats en difficulté.

Les réponses apportées à la question 5 font état d'une description des productions d'élèves sans aboutir à analyser l'évolution des représentations des attributs des insectes chez les élèves au cours des cycles.

Des candidats proposent des réponses hors sujet laissant penser que la lecture de la question est restée superficielle.

Conseils pour réussir cette épreuve :

- Prendre le temps de bien lire chaque question afin de saisir le ou les attendus pour formuler une réponse sans implicite.
- Faire attention aux mots (décrire, expliquer, détailler, valider, réfuter...). Lorsque la question demande de réfuter ou valider, l'écrire explicitement dans la réponse.
- Ne pas faire l'impasse sur les questions pédagogiques qui ont pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Une maîtrise du lexique scientifique est appréciée positivement, ainsi que la concision des réponses.

Qualité des copies (syntaxe, orthographe, lisibilité ...) :

- Les erreurs d'orthographe grammaticale et lexicale pénalisent les copies. Les erreurs d'accord sont récurrentes ainsi que les confusions entre infinitif et participe passé.
- Le jury constate d'une manière globale une bonne lisibilité.
- Certains candidats transcrivent leurs pensées sans y appliquer le filtre de la langue écrite.
- Des copies structurées avec le numéro de la question, une présentation aérée et des schémas proprement tracés facilitent la correction.

Gestion du temps :

- D'une manière globale, peu de candidats semblent avoir manqué de temps. Les questions ont été toujours traitées dans l'ordre et une minorité de candidats n'a pas pu répondre aux dernières questions en raison d'un traitement du sujet linéaire. La gestion du temps ne semblait pas représenter un frein à la réussite de cette épreuve.

Option arts

La partie A (analyse critique d'une séance en arts plastiques) a été globalement mieux réussie que la partie B (analyse critique d'un support de séance en histoire des arts).

Recommandations générales :

Il n'est pas utile pour traiter ce sujet de chercher à problématiser la réponse. Il convient de répondre à la question déjà posée par le sujet en faisant apparaître clairement les points de force, les points faibles de la fiche et en apportant des éléments complémentaires pour enrichir la proposition pédagogique.

Certains candidats ont détaillé très longuement leur présentation du corpus sans apports analytiques utiles. Les documents doivent servir d'appui à l'analyse de la fiche de préparation. Les propos généraux sur l'enseignement des arts plastiques ne servent pas le candidat s'ils ne sont pas mis au service du traitement du sujet. Les candidats doivent veiller à bien ancrer leurs propos dans la réalité du sujet. Beaucoup de copies semblent délivrer une analyse générale qui pourrait se prêter à n'importe quel sujet.

Réaliser une analyse critique pose souvent des difficultés aux candidats. Pour y parvenir, le jury leur recommande de se mettre à la place de l'élève à qui est proposé la séance. Est-il capable de répondre aux questions qu'on lui pose ? Les situations plastiques proposées permettent-elles une démarche créative ? L'objectif est-il atteignable par l'élève ? Les œuvres proposées sont-elles adaptées pour permettre à l'élève d'atteindre l'objectif visé ? Le jury n'a jamais retiré de point pour une analyse erronée du candidat. Dans ce type de situation, le propos n'est simplement pas valorisé. Les candidats ne doivent donc pas hésiter à faire part de leurs remarques, questionnements et observations sur la séance proposée. Il est également indispensable de systématiquement interroger la place du langage dans la séance. Le candidat doit s'imaginer à la place du professeur qui anticipe les obstacles, les questionnements des élèves, les explications nécessaires.

Le jury a valorisé les candidats qui se posaient la question de la différenciation, des modalités d'évaluation et des traces possibles à préserver pour la classe. Le jury conseille également aux candidats d'interroger la notion travaillée dans le sujet, la place de la séance dans une séquence éventuelle, la pertinence et la cohérence du déroulement des phases et des consignes, le temps réservé à la pratique de l'élève, à la recherche, à la verbalisation, l'apport du corpus d'œuvres, et d'identifier le lexique à travailler.

Peu de candidats semblent connaître les œuvres du corpus et peu ont fait référence à des œuvres complémentaires qui auraient pu être proposées aux élèves. Ce point apparaît comme particulièrement gênant pour les correcteurs, car il est alors difficile d'attester d'une culture et d'une sensibilité artistique et culturelle chez le candidat.

Il semble primordial que les candidats se familiarisent avec les œuvres du corpus national et qu'ils puissent établir des liens avec d'autres artistes ou d'autres œuvres d'art. De la même manière, **il apparaît essentiel que les candidats découvrent pendant leur préparation au concours des lieux d'expositions ou de diffusions artistiques**. Cela leur permettra à la fois de développer leur sensibilité à la question artistique et de connaître des lieux de conservation et de diffusion qui pourraient nourrir leur future pratique pédagogique.

Cette année, la question du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) a été régulièrement abordée par les candidats, les candidats en connaissent le plus souvent le fonctionnement et les trois piliers qui le constituent (pratiques, rencontres et connaissances).

Dans les meilleures copies, les candidats témoignent d'une bonne compréhension des enjeux des enseignements artistiques et culturels. Leurs écrits sont structurés, lisibles, orthographiquement et syntaxiquement corrects.

Partie A – Composante arts plastiques – Cycle 2

Le sujet proposait aux candidats d'effectuer une analyse critique d'une fiche de préparation en s'appuyant sur le point du programme « La représentation du monde, utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression ».

Le jury invite les candidats à être vigilants à certaines conceptions « stéréotypées » sur l'enseignement artistique, par exemple :

- Les situations de productions libres ne sont pas nécessairement créatives. La créativité naît souvent d'une contrainte artistique.
- Varier les supports, médiums, outils, gestes ne suffit pas forcément à rendre une situation de création plus ouverte ou plus pertinente.

Les meilleurs candidats ont identifié l'œuvre de référence *Étude du mouvement des chats*, Léonard de Vinci, ils se sont interrogés sur le statut de l'œuvre *Hello Kitty* (un objet manufacturé est-il un objet d'art ?) et ont noté la richesse du corpus des œuvres proposées (époques et styles variés).

Dans les meilleures copies, les limites de la séance ont bien été identifiées :

- Objectif difficilement atteignable « amener l'idée que la valeur expressive d'un dessin ne vient pas forcément de sa ressemblance avec la réalité, mais plutôt de l'écart ». Cette notion n'est pas abordée dans les étapes précédentes et rien ne permet de la construire.
- La recherche conduite en début de séance sur les caractéristiques du chat est pertinente, mais malheureusement ne sert pas de support à la suite des tâches proposées aux élèves.
- La proposition plastique faite aux élèves est très ouverte « dessinez un chat, comme vous en avez envie » et ne prend pas appui sur l'étape précédente.
- La mise en commun est effectuée à partir d'une analyse partielle des œuvres des élèves sélectionnées au préalable par l'enseignant.

Pour chacun de ses points, les meilleurs candidats ont pu proposer des pistes d'amélioration de la séance pour dépasser les limites observées. Ils ont pu montrer leur bonne connaissance du cadre réglementaire, analyser la place de la rencontre avec les œuvres d'art dans la séance, identifier les limites des consignes proposées, observer l'absence de situation exploratoire et le temps de pratique limité. Ils se sont interrogés sur le rôle et la place du maître, l'étayage qu'il peut apporter ; ainsi que sur des modalités d'évaluation possibles. Ils ont fait le lien avec le point des programmes travaillé et identifié les limites de la séance pour travailler la capacité expressive du dessin.

Partie B, Composante histoire des arts – Cycle 3

Dans la partie B, les candidats devaient effectuer l'analyse critique d'un support de séance en s'appuyant sur les points du programme : identifier, analyser, situer.

De nombreux conseils énoncés pour la partie A sont valables pour cette deuxième partie. Il s'agissait d'identifier les lignes de force et les obstacles aux apprentissages présentés dans ce support de séance et de faire des propositions pour permettre de dépasser ces limites et travailler les points du programme donnés par le sujet.

Le jury regrette que beaucoup de candidats ne connaissent pas l'œuvre de référence *Boléro*, chorégraphie de Maurice Béjart sur la musique *Le boléro* de Maurice Ravel. S'agissant d'une œuvre vivante, sans une appropriation de l'œuvre en amont du concours, il était difficile pour les candidats de traiter le sujet de manière pertinente.

Les meilleures copies ont identifié clairement les limites du support :

- Un questionnement posé aux élèves qu'ils ne peuvent pas traiter en autonomie (trouver par exemple la signification du mot boléro).
- L'absence de modalités de travail spécifiées. Il convenait alors d'essayer d'inscrire ce support dans une séance cohérente.
- Un usage du numérique très peu explicité, avec une absence de modalités de recherches sur internet.
- Des modalités de travail des élèves ou de l'enseignant qui ne sont pas précisées.
- Un support de séance qui ne permet pas d'outiller les élèves pour analyser l'œuvre présentée.
- L'absence dans le document fourni d'inscription dans une pluridisciplinarité. De nombreux candidats expliquent que l'histoire des arts est un enseignement pluridisciplinaire, mais très peu identifient ici cette limite et font des propositions pour remédier à ce problème.
- L'absence dans le support de séance de repères spatio-temporels pour situer les deux œuvres présentées.

Les meilleurs candidats se sont appuyés sur les textes 2 et 3 pour identifier les limites et des pistes d'amélioration à la séance. Le texte 2 précisait l'importance de la découverte sensible de l'œuvre. Comment faire vivre cette rencontre sensible dans cette séance ? De la même manière, les points du programme évoqués dans le document 3 permettaient d'identifier les limites du support de séance proposé et de faire des propositions d'amélioration : comment outiller les élèves et comment conduire les apprentissages pour s'assurer de leur capacité à identifier, analyser et situer les œuvres ? D'une manière générale les textes du corpus sont toujours au service du traitement des questions.

ORAL D'ADMISSION - EPREUVE DE LEÇON

Ce rapport se fonde sur les remarques recueillies auprès des membres des commissions chargées d'évaluer les candidats.

Mise en place depuis la session 2022, l'épreuve de leçon a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire d'abord en français puis en mathématiques. Elle vise à apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat dans ces deux disciplines. Deux sujets de leçon, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève, sont fournis par le jury. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui d'un dossier pour chaque sujet qui comporte au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... »

Après une préparation individuelle de deux heures, l'épreuve se déroule sur une heure :

- Français : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.
- Mathématiques : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Il est attendu du candidat, pendant l'exposé, qu'il :

- exploite le dossier en explicitant les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document ou à utiliser d'autres ressources.
- expose clairement ses objectifs d'enseignement en s'appuyant sur les programmes, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique.

Et durant l'entretien, qu'il :

- approfondisse et/ou prolonge les éléments mentionnés lors de l'exposé.
- témoigne d'une réflexion d'ordre didactique et pédagogique qu'il justifie ou fait évoluer.

L'épreuve est notée sur 20 avec un coefficient 4. La note 0 est éliminatoire.

▪ Préparation

Il s'agit de concevoir une séance positionnée dans une séquence. Ainsi, la lecture du dossier doit commencer par une appropriation de la consigne concernant la séance à élaborer (niveau d'enseignement, notion travaillée, place dans la séquence, type de séance, lien avec les documents proposés, repérage des mots-clés...) afin d'éviter le hors-sujet. En effet, certains intitulés de séquence ont pu induire en erreur, par exemple, une séance d'écriture tâtonnée en GS dans une séquence du domaine Explorer le monde. Il s'agit de ne pas confondre l'objectif de la séquence et celui de la séance.

Les candidats sont invités à analyser finement les documents qui seront proposés aux élèves. Les éventuelles difficultés, obstacles d'apprentissage et stratégies mises en oeuvre doivent être identifiés. Il a été apprécié par les examinateurs un regard critique sur les documents. Les candidats qui ont le mieux réussi ont su les présenter notamment parce qu'ils avaient rapidement réalisé les exercices proposés pendant ce temps de préparation.

Conseils à retenir :

- Bien lire la consigne et la mettre en perspective avec les documents proposés.
- Analyser finement les documents concernant l'activité des élèves, réaliser les exercices proposés pour identifier les obstacles d'apprentissage.

▪ Exposé

Dans la majorité des cas, les examinateurs ont souligné une préparation et un entraînement sérieux conduisant à un respect de 10 à 15 minutes consacrées à l'exposé. Bon nombre des candidats se munissent à juste titre d'une montre non connectée ou d'un chronomètre mais cela ne doit pas occasionner une installation trop longue. Ceux ayant proposé un exposé d'une durée inférieure à 10 minutes ont majoritairement été en difficulté lors de l'entretien. Il est important de soigner le débit de la voix qui ne doit pas être trop rapide. Il est conseillé aux candidats de consulter leurs notes de préparation plutôt que de les lire pour mieux s'adresser à leur auditoire. Certains candidats utilisent des formules langagières familières, peu adaptées au registre de langage attendu d'un professeur des écoles. Il reste exigé un « parler professionnel » qui souligne les connaissances du candidat.

La présentation est souvent structurée en plusieurs parties identifiables. Pour rappel, une annonce d'un plan facilite la compréhension du jury. Plusieurs candidats, en introduction, ont proposé des éléments généraux préparés à l'avance qui ne correspondaient pas à la séance travaillée. La description plus ou moins exhaustive du contenu du dossier, en usant de paraphrases, gagnera à être remplacée par une présentation courte rappelant la source et les usages des documents, mis en perspective avec leur utilisation comme point d'appui durant la séance. Certains candidats ont pu également offrir une problématisation du sujet amorçant une réflexion plus aboutie et l'assise didactique attendue pour cette partie. De manière générale, l'entraînement nécessaire à l'exercice ne doit pas aboutir à une présentation stéréotypée alors que deux exposés sont attendus.

Les candidats font, pour la plupart, référence aux ressources institutionnelles qui sont utiles à la mise en oeuvre des programmes : socle commun de connaissances, de compétences et de culture, programmes d'enseignement, guides, documents d'accompagnement... Se référer au cadre institutionnel assure le positionnement attendu d'un professeur des écoles. Les candidats ayant le mieux réussi connaissaient les éléments saillants des recommandations qu'ils citaient. Plusieurs candidats ont pu enrichir leur présentation avec des références théoriques attestant de leurs connaissances didactiques et pédagogiques. Il est conseillé de maîtriser les références citées. Les commissions convergent vers un constat d'un manque important de connaissances de la psychologie de l'enfant et des théories de l'apprentissage, notamment

pour garantir la conception d'une séance adaptée au niveau des élèves les plus jeunes et aux notions abordées. Par contre, il a été apprécié la précision des prérequis nécessaires à la séance présentée, inscrivant la réflexion dans une progressivité des apprentissages.

En ce qui concerne la séance elle-même, la majorité des candidats proposent une situation pédagogique structurée, dans laquelle les phases essentielles sont bien identifiées. Il est conseillé de minuter les étapes de celle-ci afin de s'assurer de sa faisabilité. Les modalités d'organisation du groupe, le matériel et les supports doivent être précisés et justifiés (Pourquoi proposer cette activité à ce moment-là de la séance ? Quelle est la modalité la plus appropriée (individuelle ou collective) et pourquoi ?).

Les usages du numérique ont été plus présents dans les propositions sans pour autant toujours présenter une plus-value à la séance. Les meilleurs candidats ont montré leur capacité à se projeter dans la conduite de la classe de manière pragmatique en y mentionnant clairement l'activité des élèves, celle du professeur des écoles mais également celle des autres adultes présents (ATSEM ou ASEM...) avec une anticipation des difficultés des élèves permettant de penser la différenciation. La phase d'institutionnalisation a pu être confondue avec un bilan de la séance.

Pour la trace écrite finale, les candidats doivent veiller à ce qu'elle soit bien en lien avec ce qui a été mis en évidence lors de la phase de recherche. Ce constat a souvent été fait à l'appui d'une séance type sans réelle contextualisation propre au sujet à traiter. Les candidats ayant le mieux réussi avaient envisagé l'évaluation des acquis des élèves dans le cadre de la séquence comprenant la séance présentée.

La plupart des candidats veillent à conclure l'exposé en proposant des pistes de prolongement à la séance présentée.

Conseils à retenir :

- Veiller à la qualité de l'expression orale (clarté, rythme, débit, intonation, niveau de langage).
- Annoncer le plan qui structure la présentation.
- Lors de la présentation des documents montrer en quoi ils sont un point d'appui dans la séance qui va être présentée.
- Dégager une problématique à partir du sujet.
- Ne pas s'enfermer dans une présentation stéréotypée.
- Maîtriser les ressources et auteurs cités.
- Approfondir la connaissance des théories de l'apprentissage et du développement de l'enfant pour adapter le niveau d'exigence aux élèves concernés.
- Se projeter dans la conduite de la classe de manière pragmatique.
- Présenter la plus-value des usages du numérique.
- Mettre en lien phase d'institutionnalisation et phase de recherche.
- Envisager l'évaluation des acquis des élèves.
- Sortir de la séance type en la contextualisant au sujet à aborder.

▪ Entretien

La majorité des candidats se montrent réceptifs et aptes à engager le dialogue avec le jury en faisant preuve d'une mobilité intellectuelle. L'échange fluide, les réponses synthétiques sans être laconiques, la sincérité et l'expression de la réflexion des candidats sont attendus. En revanche, il faudrait se prémunir des parasites langagiers (« du coup », « voilà »), l'enseignant devant offrir un modèle linguistique pertinent.

De plus, il est conseillé d'éviter les formulations du type « Je ne vois pas ce que vous souhaitez. » ou « Est-ce la réponse que vous attendiez ? ». Il n'est pas attendu « la bonne réponse » mais l'exercice de la réflexion d'un futur professeur des écoles responsable d'un groupe d'élèves et des apprentissages de chacun au regard des attendus institutionnels.

De nombreux candidats sont dans une posture d'écoute active et d'échange lors de l'entretien, montrant ainsi des compétences nécessaires au travail d'équipe et à la construction de leur professionnalité. L'entretien évalue effectivement la capacité des candidats à porter un regard réflexif sur leur travail, à analyser et à justifier leurs choix pédagogiques et didactiques. L'adoption d'une posture critique, questionnant la conception, la mise en œuvre ou l'efficacité de la séance constitue une attitude positive, cohérente avec la compétence professionnelle « s'inscrire dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ».

Les candidats qui ont le mieux réussi l'entretien ont été capables de tenir compte des questions du jury pour se distancier de leur séance, l'analyser, et réorienter, si besoin, leurs choix. Les questions posées doivent être considérées comme des moyens d'explicitation. Les candidats les plus performants sont ceux cheminant avec le jury et offrant des réponses étayées.

Il est rappelé aux candidats que le jury évalue leur connaissance des enjeux des domaines considérés et leur degré de maîtrise des concepts mobilisés. Certains candidats perçoivent difficilement la progressivité des apprentissages du cycle 1 au cycle 3. Il est également constaté que le volume horaire dévolu aux domaines n'est pas toujours connu. De plus, la connaissance des guides est parfois superficielle.

Conseils à retenir :

- Etre dans une dynamique d'écoute tout en sachant que le jury n'attend pas la bonne réponse.
- Se positionner dans l'échange comme un futur professeur des écoles capable de s'interroger sur sa pratique et de faire évoluer une séance qu'il a conçue.
- Savoir se justifier en prenant appui sur des connaissances institutionnelles, didactiques et pédagogiques assurées.

ORAL D'ADMISSION – EPREUVE D'ENTRETIEN

1 – La première partie de cette épreuve est consacrée à **l'éducation physique et sportive**, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Cette partie de l'épreuve concerne l'ensemble des candidats. Ces derniers disposent de 30 minutes de préparation à partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance. C'est une **situation de communication**. La durée est de 30 minutes, l'exposé ne peut excéder 15 minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.

Exposé :

Pour une majorité de candidats l'exposé est structuré permettant au jury de suivre le cheminement. D'une manière générale, cet exposé n'approfondit pas suffisamment le champ pédagogique et **l'analyse** de la question est trop souvent superficielle. Le temps utilisé par les candidats pour l'exposé est généralement très en deçà des 15 minutes : une majorité de candidats a exposé en moins de 10 minutes.

Les candidats se sont appuyés sur les programmes et les champs d'apprentissage, également sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le croisement entre les enseignements et les parcours éducatifs ont souvent été évoqués, mais cela reste parfois trop convenu et artificiel.

La présentation des situations d'apprentissage est souvent descriptive et les organisations pédagogiques rarement questionnées. Il est parfois constaté un décalage entre des connaissances didactiques et des

propositions de dispositifs pédagogiques inadéquates avec des choix peu réalistes. Le terme « situation d'apprentissage » est souvent mal cerné par les candidats qui décrivent davantage des mises en action ou des jeux qui répondent rarement à la problématique. L'obstacle, identifié, est rarement dépassé.

Les examinateurs ont regretté que les candidats ne s'interrogent pas sur les démarches d'apprentissage mises en place : résolution de problème, imitation, mise en situation. Très souvent, la question des apprentissages moteurs est minorée et les difficultés rencontrées par les élèves ne sont pas anticipées. Un certain nombre de candidats consacrent trop de temps à contextualiser le sujet au détriment de la situation d'apprentissage proposée.

Les meilleurs candidats s'engagent dans une présentation orale expressive et naturelle. Ils identifient des éléments pertinents de la situation ou de la progression proposée. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent et illustrent leur propos. Ils adaptent les contenus d'enseignement au public ciblé dans l'énoncé. L'évocation d'outils pédagogiques concrets et d'un matériel adapté, valorisent les propositions. Ils savent construire, voire reconstruire une réponse didactique pertinente et réalisable en classe.

Leur propos est nuancé et relativisé. Ils prennent en compte notamment les caractéristiques des élèves, les programmes et le socle commun, dont ils maîtrisent les contenus, et donnent quelques références théoriques pertinentes.

Ils investissent tout le temps imparti pour explorer l'ensemble du sujet, avec un plan solide et une mise en évidence des obstacles et des hypothèses, et font preuve d'une expression claire et structurée.

Les meilleurs exposés sont structurés (introduction, annonce du plan, conclusion), dynamiques et réalistes. La question posée est problématisée, mais le développement veille à répondre à la question posée sans détour ni hors sujet. La situation est placée dans un contexte plus général. Les outils d'évaluation diagnostique ou formative sont précis. Les organisations pédagogiques sont réalistes et associent les élèves dans des rôles fonctionnels et participatifs. L'analyse didactique s'appuie sur le problème fondamental posé par cette activité et l'utilité de son enseignement. Les informations qui permettent aux élèves de réussir sont clairement énoncées. Des éléments de différenciation sont présents. La terminologie spécifique à l'EPS et les fondamentaux de l'activité sont maîtrisés. Une situation adaptée à l'âge des élèves permet de dépasser le « convenu » et les généralités de l'EPS pour aborder les véritables enjeux de l'activité support.

Entretien :

Cette partie permet de dépasser le « formatage » parfois scolaire de l'exposé : il s'agit de faire préciser aux candidats certains points abordés (et notamment les concepts), de revenir sur la faisabilité des situations d'apprentissage annoncées, de préciser la place et le rôle de l'enseignant (gestion du groupe, structuration du savoir), d'améliorer les propositions formulées voire de les reconstruire. Cette compétence nécessite une posture d'écoute. Cela se concrétise notamment par un investissement réfléchi de l'ensemble des champs sur lesquels porte l'enseignement de l'EPS.

Lors de l'entretien, ces meilleurs candidats sont capables de réajuster leurs propositions initiales soit pour les modifier en profondeur, soit pour les rendre plus efficaces et en relation avec l'âge des élèves. Ils montrent leurs connaissances sur le développement de l'enfant en rapport avec la situation évoquée. Ils justifient leurs choix et inscrivent leurs propositions dans une programmation annuelle et plus largement dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Les candidats s'engagent aisément dans l'échange. Le jury relève cependant une fois encore un manque de connaissances sur le développement de l'enfant mais également une mauvaise représentation des distances et des durées (en course par exemple).

La plupart des candidats sont capables d'apporter des aménagements à leur situation d'apprentissage suite au questionnement du jury. Mais les paramètres pour élaborer une programmation sont peu connus : la majorité rentre par l'APSA. Les dispositifs récents ne sont pas toujours connus : Circulaire sur l'aisance

aquatique, SRAV, 30 minutes d'activité physique quotidienne... Un certain nombre de candidats confondent EPS, sport, activité physique, sport scolaire.

Les bons candidats

- Développent une problématique en accord avec la réalité du terrain ;
 - Font preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de leur démonstration ;
 - Montrent des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles...), au champ d'apprentissage retenu et au développement de l'enfant ;
 - Proposent un schéma pertinent comme support d'explication ;
 - Effectuent des choix pertinents en lien avec leur problématique afin d'éviter l'énumération de contenus sans distinction véritable ;
 - Argumentent et justifient leurs choix ;
 - Inscrivent leur séance dans une séquence cohérente et sont en mesure de la situer dans un continuum pour les élèves ;
 - Ne se limitent pas à la recherche de la bonne réponse que le jury attendrait mais cheminent, s'autorisent à émettre des hypothèses et prennent le temps de la réflexion ;
 - Prennent en compte les questions du jury pour faire évoluer les situations et proposer des réajustements pertinents ;
 - Développent plus précisément les aspects spécifiques (activité) et disciplinaires (EPS) et ne se contentent pas d'énoncer quelques vérités générales ;
 - Se positionnent clairement sur le rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place de situations pédagogiques. La volonté très louable de responsabiliser les élèves et de développer leur autonomie ne peut justifier une « absence » de l'enseignant dans les différentes étapes de l'apprentissage. Le maître doit effectivement enseigner ;
 - Sont en capacité de transférer les connaissances annoncées dans l'exposé (enjeux de l'APSA, habiletés motrices développées...). Il est important de savoir dépasser les connaissances empiriques par une mise en relation du vécu avec la connaissance des textes, des élèves et des activités support ;
 - Évaluent les effets de leur action professionnelle, en faisant des liens, en prenant un recul critique (à la fois sur les pratiques observées et les propositions exposées) ;
 - Affirment leur conviction et s'engagent.

Les candidats qui ont le mieux réussi cette épreuve sont ceux qui ont pris en compte les questions du jury sans chercher à donner une réponse attendue mais en se positionnant dans une attitude réflexive et ouverte, laissant exprimer parfois un doute légitime. Le raisonnement et le cheminement du candidat sont toujours un appui intéressant pour le jury.

Il est donc conseillé au candidat :

- d'analyser le sujet et de dégager une problématique simple. Les exemples et les idées développées permettent d'identifier un positionnement personnel du candidat ;
- de montrer des qualités d'expression et de communication : nuancer le propos, éviter un ton monocorde, donner du rythme à son exposé sans précipitation et sans exagération, être attentif aux questions posées ;
- de savoir décliner les enjeux de santé, culturels ou sociaux ;
- de consacrer un temps suffisant à la situation d'apprentissage et à sa mise en œuvre concrète au sein d'un groupe classe ;
- d'intégrer la sécurité des élèves dans la mise en place de la situation d'apprentissage ;
- d'éviter une présentation trop détaillée de situations ou de tâches
- de centrer son propos sur la logique qui préside à la construction de la progression présentée, sur la pertinence des choix dans la situation retenue ;

- de conclure en prenant de la distance, en proposant des axes de réflexion et en gérant le temps ;
 - de maîtriser la terminologie et les concepts employés, de préciser les notions utilisées ;

 - de prendre appui sur les textes qui régissent l'enseignement de l'EPS à l'école primaire et qui définissent les compétences des programmes et celles du socle commun, les connaissances et les méthodes, la mise en œuvre dans le cadre d'un projet d'EPS et les données relatives à l'évaluation ;
1. La contribution de l'EPS aux différents parcours de l'élève ;
 2. Les connaissances relatives au développement de l'enfant, les principales caractéristiques de son fonctionnement et la progressivité des apprentissages sur l'APSA retenue ;
 3. Les différentes modalités et contenus d'enseignement qui permettent de lier l'EPS aux autres disciplines scolaires dans le cadre de la polyvalence ;
 4. Les différentes méthodes pour construire et réguler l'enseignement en fonction des contextes d'apprentissage.

Il est attendu du candidat qu'il identifie clairement les difficultés de l'élève. Les situations ou progressions présentées doivent faire preuve d'un certain réalisme et être adaptées à l'âge des élèves : éviter la situation unique et les contenus systématiques (échauffement traditionnel, situation de référence, organisation par binômes avec un élève qui pratique et un autre qui observe) à décliner sur les trois cycles et quelle que soit l'APSA.

Le croisement entre les enseignements ne doit pas rester formel mais donner lieu à des illustrations de mise en œuvre pertinente. Le jeu est rarement présenté comme une réelle situation d'apprentissage (mais plutôt une mise en train ou un réinvestissement), notamment pour les problématiques de coopération. Les réponses apportées doivent montrer que les candidats sont prêts à endosser des responsabilités qui les attendent dès le début de la prochaine année scolaire : gestion de classe, dialogue avec les parents, travail d'équipe...

Le candidat doit être capable de s'appuyer sur les compétences attendues des professeurs des écoles. Les candidats à l'écoute des questions, qui ne cherchent pas la réponse attendue mais qui au contraire développent et font évoluer leur propos, le mettent en perspective, valorisent leur prestation. Pour cette session 2023, les commissions ont regretté un manque de curiosité de la part des candidats sur certains dispositifs d'actualité (SRAV, Génération 2024, 30 minutes d'APQ, circulaire sur l'aisance aquatique).

En conclusion, il est demandé aux candidats d'identifier les finalités de l'EPS en lien avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, tout en s'appuyant sur les fondamentaux maîtrisés de l'activité et la mise en œuvre concrète et approfondie d'une démarche d'apprentissage adaptée à l'âge des élèves.

La seconde partie (35 minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Cette partie de l'épreuve comporte elle-même trois temps (15 minutes, 10 minutes, 10 minutes) depuis la session 2022.

D'une manière générale, les commissions ont observé, pour cette deuxième session, un ensemble de prestations orales d'un niveau satisfaisant pour lesquelles les candidats se sont préparés. La maîtrise de la langue orale est généralement bonne avec tout de même la persistance d'erreurs de syntaxe ou de conjugaison, surprenantes à ce niveau de formation. Par ailleurs, il est utile d'alerter sur une connaissance parfois limitée de l'histoire contemporaine en référence, notamment, à des dates ou des faits marquants constitutifs des symboles et des valeurs républicaines nationales.

Cependant, la description des épreuves telles qu'elle est faite dans l'arrêté du 25 janvier 2021 n'est pas toujours suffisamment prise en compte par les candidats et les attendus de l'épreuve, disponibles notamment sur le site ministériel www.devenirenseignant.gouv.fr, ne semblent pas toujours suffisamment connus.

L'épreuve comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.

Il s'agit bien pour les candidats de faire valoir leur motivation et de montrer leur capacité à se projeter dans le métier d'enseignant. Durant les 5 minutes de présentation la majorité des candidats s'appuie sur les éléments de la fiche de candidature dont dispose le jury. L'enjeu est d'éviter un simple récit chronologique du cursus universitaire et des activités réalisées précédemment. Les candidats qui effectuent une présentation de qualité s'attachent à expliciter des liens entre les éléments de leur CV et le métier de professeur.

L'expression de la motivation est évidemment très individuelle et chaque candidat se l'approprie en fonction de sa personnalité, et de ses convictions ; il est à noter que peu de candidats mettent en avant une démarche d'engagement citoyen et que très peu se réfèrent aux valeurs du service public dans la première partie de l'épreuve.

On peut citer plusieurs axes intéressants qui sont développés par certains candidats dans cette présentation, notamment :

- la manière dont leur projet professionnel s'est construit et les moyens qu'ils se sont donnés pour y parvenir (cursus universitaire, stages, démarches diverses de documentation, recueil d'informations...);
- la représentation qu'ils ont construite de ce métier et le souhait de l'exercer ;
- le choix du service public et le sens que les candidats donnent à ce choix ;
- la volonté d'entrer dans une carrière au bénéfice des élèves et de leurs apprentissages ;
- l'envie de donner à tous les mêmes chances de réussir ;
- la responsabilité d'éduquer les futurs citoyens et la dimension collective du métier de professeur exerçant au sein d'une équipe.

Les commissions ont remarqué que cet « exercice » est parfois plus aisé pour celles et ceux qui ont déjà eu de véritables expériences professionnelles et qui se sont déjà trouvés en situation d'être recrutés. Néanmoins certains candidats disposant uniquement de leur cursus universitaire et des emplois d'été qu'ils ont occupés mettent en valeur la solidité de leur projet et leur aptitude à s'adapter aux situations nouvelles. Il ne s'agit pas de s'inventer une motivation ni de réécrire son parcours antérieur mais de mobiliser les éléments pertinents de son CV, de questionner sa motivation et de préciser sa représentation du métier de professeur. A cette fin, un exposé moins structuré par la chronologie du parcours offrirait plus de possibilité d'organiser le propos en fonction d'axes identifiés de la motivation du candidat.

On peut recommander aux candidats de conduire au préalable une réflexion approfondie de leur motivation qu'il convient de distinguer d'une simple envie d'être professeur, pour être en mesure d'anticiper les questionnements qui suivent la présentation. Se projeter dans le métier ne se limite pas à la perspective d'enseigner mais doit permettre au candidat d'explicitier :

- ce que représente le fait de devenir fonctionnaire avec les droits et les obligations que ce statut implique ;
- le choix d'exercer dans le premier degré avec des particularités telles que la polyvalence disciplinaire, la diversité des élèves de 2 à 11 ans et de leurs besoins, l'implication dans l'ensemble de la vie scolaire (surveillance des temps d'accueil et de récréations, gestion des situations complexes et des relations avec les familles...);
- L'engagement dans un collectif et la nécessité de contribuer à la réflexion commune.

Il est également important que les candidats soient capables d'identifier les aspects du métier de professeur qui leur paraissent les plus complexes et la manière dont ils s'y sont préparés.

De nombreux candidats évoquent leur « aptitude relationnelle » et leur goût pour les échanges et/ou le contact avec le public. Ils n'ont pas toujours envisagé le fait que ces relations peuvent être difficiles voire éprouvantes et ne font pas mention de leur capacité à maîtriser leurs émotions et à maintenir un dialogue et une attitude professionnelle en situation de difficulté voire de crise.

Pour conclure sur cette première partie de l'épreuve (présentation et échange qui suit), on peut souligner le fait qu'elle implique une dimension personnelle qui est assez nouvelle, depuis 2022, dans les épreuves du CRPE. Il appartient à chacun de s'approprier cette occasion de mettre en valeur, avec sincérité, ce qu'il est pertinent de partager avec le jury sans s'engager dans un « récit de vie » trop intime. Dans le même temps, comme futur professionnel responsable de la sécurité et des apprentissages des élèves, il faut faire preuve de jugement et de réflexion en présentant sa motivation et en la confrontant à la réalité que l'on perçoit du métier en explicitant le sens de cet engagement.

La suite de l'échange, d'une durée de 20 minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.);
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Les "mises en situation", l'une d'enseignement, l'autre relative à la vie scolaire (situation extérieure à la classe), font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement du candidat à propos d'une situation professionnelle que l'on estime délicate et suffisamment complexe. Le candidat est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il a identifié.

Les enjeux de cette partie de l'épreuve résident notamment dans l'absence de temps de préparation. Le candidat doit faire preuve de réactivité dans la compréhension de la situation, la mobilisation des connaissances et des expériences qui peuvent s'y rapporter et dans la capacité à formuler « en direct » des réponses cohérentes et pertinentes.

Pour cette première session, les membres des commissions ont apprécié l'aptitude des candidats à s'exprimer assez aisément sans avoir eu la possibilité de rédiger une réponse au préalable. Avec des degrés de réussite divers, la majorité des candidats a été en mesure de réagir à la situation et de faire des propositions.

Pour chaque situation, l'entretien dure 10 minutes et est structuré autour de deux questions principales posées par le jury après la lecture de la situation. Ces deux questions figurent dans les attendus de l'épreuve accessibles aux candidats et, pour cette deuxième session, semblent connues des candidats.

1. Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles, qui sont en jeu dans cette situation ?
2. Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

D'une manière générale, le traitement de la première question par les candidats est assez rapide et peu développé : les candidats mentionnent une valeur ou un principe, parfois deux ou même trois, sans préciser en quoi la situation y fait référence. Même si le temps est contraint et qu'il ne convient pas de développer longuement la réponse, on peut recommander aux candidats d'explicitier en quoi cette valeur ou ce principe de la République leur paraît en jeu. C'est également l'occasion de faire état de leurs connaissances et de leur capacité d'analyse.

On peut recommander aux candidats de ne pas seulement rechercher une réponse à la question posée et d'avoir en tête la définition des finalités de cette partie de l'épreuve : afin de ne pas se limiter à identifier la liberté ou l'égalité sans beaucoup d'explication, les candidats peuvent mobiliser notamment « *la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons...* ». Les commissions ont souvent regretté que soient peu développée la manière dont les candidats prévoient de « *faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.* »

La pertinence des réponses apportées à la seconde question est liée non seulement aux expériences et connaissances acquises mais également à la préparation qui aura été mise en œuvre dans les mois précédents. On ne peut que recommander un entraînement régulier à ce type de prise de parole et suggérer à chacun de s'enregistrer afin de prendre conscience à la fois de ses compétences et de ses lacunes sur la forme comme sur le fond.

Les situations proposées par le jury s'inspirent le plus possible de situations réelles et leur thème est en lien direct avec les sujets suivants qui sont issus des textes fondateurs de la République et du code de l'éducation :

- **les droits et obligations des fonctionnaires**, dont la neutralité ;
- **les exigences du service public de l'éducation**, notamment la nécessité de "faire acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des dignités des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité et de favoriser la coopération entre les élèves" [1] ;
- **les valeurs de la République** : la liberté [2], l'égalité [2], la fraternité [3], l'indivisibilité [4], la laïcité [5], la démocratie [5], la justice sociale [6], le respect de toutes les croyances [5].

[1] Article L-111-1 du code de l'éducation.

[2] Article 2 de la constitution de 1958 et déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

[3] Article 2 de la constitution de 1958 et préambule de la constitution de 1848.

[4] Article 1 de la constitution de 1958 et déclaration du 25 septembre 1792.

[5] Article 1 de la constitution de 1958.

[6] Article 1 de la constitution de 1958 et préambule de la constitution de 1946.

Dans le traitement des situations relevant d'une situation d'enseignement, les candidats ont généralement montré une maîtrise correcte des programmes de l'école et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; ils ont pu également faire état d'une assez bonne connaissance du fonctionnement des écoles, du rôle du directeur et de celui de l'inspecteur chargé d'une circonscription du premier degré.

Les mises en situation relatives à la vie scolaire ont permis aux candidats de faire des propositions souvent sensées de « pistes de solution ». Cependant la gestion de situations de crise, la neutralité et la réserve attendues d'un fonctionnaire ont pu mettre en difficulté certains candidats faute de réflexion et de documentation préalables sur ces sujets.

Les conseils repris ci-dessous sont issus de la présentation de l'épreuve et de ses attendus. Il nous semble tout à fait important d'en tenir compte et de prendre le temps de lire et de s'appropriier l'ensemble des documents et références cités.

Conseils aux candidats concernant la seconde partie de l'épreuve :

On attend du candidat qu'il s'installe dans cet horizon réflexif et pratique, et qu'il soit en mesure tout à la fois :

1. D'appréhender avec le réalisme qui convient les situations qui lui sont proposées, de caractériser les difficultés qu'elles contiennent, s'agissant des valeurs ou des éléments institutionnels ou réglementaires mis en jeu ;
2. de porter sur ces situations une appréciation instruite, réfléchie et argumentée, débouchant sur des préconisations précises : que convient-il de faire (ou de ne pas faire) au regard des principes, des valeurs et des règles qui sont celles de la République et du service public en matière d'éducation ?

Les préconisations attendues du candidat peuvent mettre en jeu, selon la question posée :

- la gestion de cette situation dans la classe, à court et moyen terme (ce que je fais sur le moment, ce que je peux proposer par la suite : une situation peut devenir une opportunité pédagogique) ;
- la gestion de cette situation dans l'école, voire au niveau du département ou de l'académie (sur qui puis-je m'appuyer ? qui doit être prévenu ?).

Pour construire sa réponse, le candidat fait appel à l'ensemble des expériences et des connaissances dont il dispose et qu'il mobilise avec pertinence, expériences et connaissances proprement disciplinaires ou participant d'une déontologie professionnelle.

Il ne s'agit pas d'exiger des candidats la maîtrise complète d'une déontologie professionnelle qui est nécessairement en construction. Cependant cette « construction professionnelle » suppose au moins l'appropriation par le candidat des ressources et textes suivants :

- Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique : <https://www.vie-publique.fr/fiches/20258-quels-sont-les-droits-des-fonctionnaires>
- Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Education.
- Le vadémécum "laïcité à l'École" : <https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>
- Le vadémécum "agir contre le racisme et l'antisémitisme" : <https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>
- "Qu'est-ce que la laïcité ?" Une introduction par le Conseil des Sages de la laïcité - Janvier 2021. Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- Le parcours magistère "faire vivre les valeurs de la République" : <https://magistere.education.fr/f959>
- "Que sont les principes républicains ?" Une contribution du Conseil des sages de la laïcité - Juin 2021. Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- "La République à l'École", Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- Le site IH2EF : <https://www.ih2ef.gouv.fr/laicite-et-services-publics>

ORAL D'ADMISSION – EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE

Expression en LVE (niveau B2 attendu)

Remarques générales du jury

Le jury constate cette année une plus grande hétérogénéité marquée dans la maîtrise de langue des candidats, notamment pour ceux qui ont choisi de présenter l'épreuve en anglais. Tous ne justifient pas du niveau B2 attendu, ce qui les met en difficulté notamment sur la partie finale au cours de laquelle les interactions sont plus libres et exigent une bonne réactivité linguistique.

En revanche, cette année encore, certains candidats possèdent bien ce niveau B2 ou sont au-delà, ils font preuve alors d'une véritable aisance dans leur exposé et les échanges en langue vivante.

Un certain nombre de candidats n'utilisent pas tout le temps imparti (10mn) pour cette première partie de l'épreuve et semblent attendre assez rapidement des questions du jury.

Ce dernier a apprécié les présentations structurées, avec une répartition équilibrée entre présentation du candidat, historique de son parcours personnel ou professionnel, et présentation des documents, de leurs potentialités linguistiques et de leur intérêt culturel.

Les arguments expliquant ce qui a conduit à opter pour la langue vivante choisie et à se présenter à l'épreuve ont été les bienvenus. Le non verbal est un élément important (attitude, tenue vestimentaire, posture dynamique, tenue du regard), les candidats motivés et ouverts qui savent établir le contact, y compris visuel, suscitent naturellement l'intérêt du jury. Ce dernier a particulièrement apprécié les présentations des candidats ayant su apporter des exemples issus de leur expérience personnelle et aussi le fait de ne pas trop lire ses notes.

Points de vigilance par langue vivante :

- **Allemand** : Le jury a constaté des erreurs de prononciation ou d'accentuation ainsi que des confusions lexicales (Gedicht vs Geschichte) et des barbarismes. Le prétérit a parfois posé problème. Il faut veiller à posséder et utiliser le vocabulaire approprié, il n'est pas envisageable de créer des verbes en y ajoutant -ieren à la fin.
- **Anglais** : Le jury invite les candidats à la vigilance -notamment- sur le son -th, le h aspiré, l'emploi des articles. Il a aussi observé certaines confusions lexicales (learn/teach, during/for...), des confusions entre les prépositions (in/to), dans l'emploi des pronoms personnels, et déploré quelques barbarismes.
- **Espagnol** : Le jury invite les candidats à travailler la morphologie verbale car elle n'est pas assez sûre, l'emploi du subjonctif, les temps du passé en particulier ont posé problème. Un autre élément récurrent concerne le non-respect des règles d'accord en genre et en nombre.
- **Italien** : le jury a apprécié la maîtrise de la langue dont ont fait preuve les candidats. Il recommande toutefois, notamment aux candidats ayant appris la langue 'sur le terrain' de consolider la maîtrise de la grammaire et de la syntaxe.

En italien comme en espagnol, certains candidats tombent dans le piège d'une langue trop calquée sur le français.

Recommandations :

Les candidats doivent impérativement s'assurer de leur niveau de maîtrise de la langue vivante avant l'épreuve ; le jury leur recommande de consulter les descripteurs du niveau B2 dans le CECRL. Une révision des structures grammaticales de base est fortement recommandée. Ecouter régulièrement la langue choisie et renforcer les temps d'écoutes quelques semaines avant l'épreuve orale afin de bien se réappropriier les sonorités est tout aussi recommandé.

Il n'est pas demandé de maîtriser le lexique technique de la didactique et de la pédagogie dans la langue choisie, cependant il est utile d'employer un lexique adapté et précis à la description de la séance et de connaître quelques termes didactiques courants tels que : séance, séquence, compétences, objectifs, évaluation, remédiation, différenciation ...etc... Il convient alors de s'entraîner à prononcer et à utiliser correctement ces termes courants du champ lexical de la didactique et de la pédagogie qui ont de fortes chances d'être attendus.

Il est vivement conseillé de préparer sa présentation de manière à respecter les 10 minutes imparties, à structurer son propos, par exemple en annonçant le plan de l'exposé. Il ne faut pas hésiter à prendre le temps de présenter son parcours personnel en dégagant les éléments pertinents pour la première partie de l'épreuve (voyages, séjours à l'étranger). En revanche, le jury conseille d'éviter de mentionner des éléments trop anecdotiques qui n'ont pas de lien avec la pratique de la langue vivante et son enseignement. Il est attendu des candidats qu'ils soient en mesure de présenter les supports pédagogiques, les liens entre les différents documents, ainsi que de mettre en évidence la cohérence entre objectifs et compétences travaillées par les élèves, l'articulation entre les éléments linguistiques et l'approche culturelle. Pendant la préparation, il est conseillé de rechercher les termes nécessaires à la description des documents ('comptine', 'devinette' par exemple, en n'oubliant pas d'en regarder la prononciation).

Pendant l'épreuve, les candidats penseront à adapter leur débit de parole et veilleront à soigner leur diction et à respecter les aspects phonologiques (prononciation, intonation, accentuation) de la langue. Il est attendu qu'ils parviennent à se détacher de leurs notes et qu'ils regardent le jury. La posture, le dynamisme, les qualités de communication sont évidemment essentielles.

Enfin, cette partie se doit d'être personnelle, et non la récitation d'une présentation 'formatée'. Le jury déplore que des candidats se soient présentés de manière identique, avec les mêmes mots, les mêmes arguments et le même développement.

Didactique de l'enseignement de la LVE

Remarques générales du jury

Dans l'ensemble, cette partie est réalisée avec sérieux par les candidats. Le temps est en général mieux géré. Si certains candidats ont étudié de manière approfondie les programmes, d'autres en montrent une connaissance trop superficielle voire insuffisante. Cependant, de nombreux candidats sont conscients que l'oral, la répétition et le jeu sont au cœur de l'apprentissage d'une langue vivante et ont imaginé des activités en accord avec ces principes. Ils parviennent, dans l'ensemble, à proposer et présenter une séquence cohérente, adaptée au premier degré et aux enjeux d'apprentissage comme aux démarches d'enseignement. Ils ont pour la plupart une notion de la démarche actionnelle et du déroulement d'une séance en langue vivante.

Les écarts entre les candidats se jouent en partie sur la cohérence et la justesse de la séance décrite ainsi que sur la maîtrise de l'élaboration de la séquence pédagogique adossée aux documents de références. Souvent les étapes d'apprentissages relèvent du catalogue d'activités (succession de tâches) et ne mettent pas en avant la progressivité des apprentissages et des compétences travaillées par les élèves à chaque étape. Plusieurs candidats se sont concentrés sur les objectifs linguistiques -parfois sur le seul vocabulaire ou lexicale au détriment de la construction de phrases - en oubliant les objectifs culturels. La dimension phonologique est également peu présente, elle se résume trop souvent à la seule prononciation des mots.

Enfin, le jury attire l'attention des candidats sur la nécessaire progressivité des apprentissages et la différenciation au sein des cycles. La spécificité du cycle 1, et ce que signifie 'éveil aux langues', n'est pas suffisamment perçue par bon nombre de candidats.

Le jury a en revanche apprécié que des candidats aient su s'appropriier les documents dans toutes leurs dimensions, et parfois même s'en détacher avec une analyse pertinente des raisons qui les y ont menés.

Recommandations

L'oral est au cœur de l'enseignement de la LV au primaire ; il est souhaitable pour les candidats d'en tenir compte et de ne pas craindre de proposer des séquences où la répétition orale, le rebrassage, la création de rituels (autres que la date et que la météo !), les jeux oraux et les activités de fixation sont centrales. Rappelons qu'au cycle 2 les séances de langue vivante ne dépassent pas les 15-20 minutes par session.

Le jury recommande par ailleurs aux candidats de :

- tenir compte des documents officiels et approfondir leur connaissance (programmes, CECRL) ;
- connaître les attendus de fin de cycle (cycles 1,2 et 3) en LVE ;
- lire et s'appuyer sur « Le guide pour l'enseignement des LVE, Oser les langues vivantes étrangères à l'école » ;
- faire du lien entre les documents et les programmes, le CECRL ;
- s'appuyer davantage sur les textes officiels, notamment la note de service du 25 mai 2019 : « Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle » ;
- ne pas hésiter à mettre en avant les incontournables de l'enseignement des LV avant de présenter la séquence (temps d'enseignement, séances courtes et régulières, objectifs, thématique, approche actionnelle...);
- présenter la séquence et les différentes étapes de manière structurée (nombre de séances, durée, rituels, pré-requis...);
- connaître les spécificités du cycle 1 (éveil linguistique) par rapport aux autres cycles.
- revoir les concepts didactiques de l'enseignement langue étrangère : démarche actionnelle, objectifs, tâche finale et projet, activités langagières ;
- bien tenir compte de tous les documents, s'entraîner à les présenter de manière organisée et à les mettre en lien en prenant en compte le temps contraint de l'épreuve ;
- dans la présentation des documents du corpus, détailler les éléments proposés, en particulier ceux issus des instructions officielles, et décrire précisément les objectifs linguistiques poursuivis en évitant les descriptions stériles.
- ne pas oublier de mentionner et d'explorer les objectifs culturels et phonologiques de la séquence ;
- être plus précis dans l'énonciation des objectifs langagiers : identifier le lexique et les structures à maîtriser en fin de projet proposé.

Exploitation du document dans une séance ou séquence pédagogique

Remarques générales du jury

Le jury a constaté que certains candidats ont été capables, à partir des dossiers proposés, d'imaginer et de construire des séquences pédagogiques bien structurées et bien enchaînées. Toutefois, d'autres semblent ne pas avoir saisi tous les enjeux des documents proposés afin d'en anticiper les difficultés éventuelles. Il sera pour cela nécessaire de cibler avec davantage de précision les pré-requis nécessaires. Nous rappelons aussi aux candidats souhaitant proposer un moment d'évaluation que celui-ci ne doit pas mettre en difficulté les élèves et qu'il est nécessaire de le préparer correctement, en s'assurant de cibler des objectifs et des critères cohérents avec le déroulement de la séquence.

En général, les attendus des cycles 2 et 3 sont mieux connus que ceux du cycle 1.

Le jury a apprécié particulièrement la capacité de certains candidats à réfléchir d'une manière interdisciplinaire tout en faisant des hypothèses et des propositions autour des pré-requis des élèves et des suites possibles de la séquence proposée.

Les candidats ayant montré une réflexion approfondie sur la mise en relation des documents ont été valorisés.

En revanche, les candidats n'ont pas souvent développé l'apport culturel du document alors qu'il était présent, parfois explicitement ou d'autres fois plus sous-jacent : la langue, dans sa globalité, ne saurait se limiter à son lexique propre. En effet, les candidats se sont beaucoup concentrés sur l'étude du vocabulaire et trop peu sur l'expression de l'action et la phonologie et ont envisagé beaucoup de séances pour apprendre du lexique et trop peu pour produire de l'oral avec ce lexique en contextualisant. Certains en revanche, ont proposé des séquences trop ambitieuses du point de vue des objectifs culturels.

Par ailleurs, « l'approche actionnelle » n'est pas toujours exploitée ni maîtrisée par les candidats.

Recommandations

Le jury recommande aux candidats de :

- savoir prendre du recul en justifiant leurs choix par rapport aux propositions des documents ;
- ne pas hésiter à être créatif dans les propositions de mise en œuvre (s'inspirer des ressources d'accompagnement publiées sur EDUSCOL) ;
- contextualiser la séquence proposée : niveau de classe, période, prérequis nécessaires à la mise en place de la séquence d'apprentissage présentée et/ou de la séance détaillée ;
- présenter la séquence en explicitant la tâche finale puis les différents objectifs visés ;
- présenter une progressivité dans les séances et non un catalogue d'activités ;
- lister les objectifs grammaticaux, lexicaux et culturels ;
- proposer des activités en lien avec la construction des compétences en jeu dans la tâche finale ;
- proposer des activités qui permettent aux élèves de communiquer dans la langue vivante ;
- bien identifier l'activité langagière visée pour mettre en avant la progressivité des acquisitions des élèves : souvent, on passe vite d'une phase rapide de réception à un attendu de production de l'élève sans avoir travaillé assez les temps de compréhension, de mémorisation et de répétition pour s'approprier les formulations qui seront ensuite utilisées en phase d'interaction.

Echanges avec le jury (aisance dans l'échange, qualité de l'expression)

Remarques générales du jury

Une posture de dialogue a été adoptée par la grande majorité des candidats. Le jury a apprécié d'entendre des candidats dynamiques, motivés, capables de rebondir, de remettre en question ce qu'ils ont proposé et qui montrent une envie de comprendre et d'évoluer.

Lors de l'échange, les candidats doivent en effet s'attendre à que le jury revienne sur leurs propositions pour approfondir certains choix ou, dans un contexte bienveillant, les remettre en cause si nécessaire et s'en saisir pour rectifier ou nuancer leurs propositions initiales. Certains ont été freinés dans leurs réponses par un manque de vocabulaire didactique en langue cible.

Recommandations

Il est important de bien préparer ce dernier temps qui se déroule dans la langue cible.

Le vocabulaire basique de la didactique des langues doit être connu et utilisé, tout comme les programmes d'enseignement et les textes de référence. Le jury invite les candidats à être très vigilants sur la qualité de la syntaxe.

Dans la mesure du possible, les candidats doivent éviter de demander au jury les traductions de certains mots lors de l'échange. Cela n'est pas forcément rédhibitoire mais il est préférable de montrer qu'on est capable de formuler des périphrases au lieu de rester bloqué sur un mot en particulier. Il est conseillé de prévoir quelques expressions idiomatiques pour gérer les imprévus.

Il est important de bien écouter les questions posées par le jury, pour approfondir, ou apporter des précisions, de développer les réponses et ne pas répondre par un mot. Il ne faut pas hésiter en revanche à demander au jury de répéter ou de reformuler une question, à prendre le temps de la réflexion avant de répondre.

Enfin, les candidats ne doivent pas hésiter non plus à revenir sur leurs propos, il est possible de changer d'avis après une remarque et d'argumenter.

Pour conclure, nous rappelons que les éventuelles remarques du jury sont formulées dans un esprit de bienveillance et d'échange et qu'il est tout à fait possible de proposer des arguments pour défendre ses propos.

La présidente du jury
Catherine CÔME